

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

# CRIDAM



## Comité pour le Respect du Droit des Musulmans

N° 1, mai 2002.

Email : [cig@geneva-link.ch](mailto:cig@geneva-link.ch)

Adresse : 104, rue des Eaux-Vives 1207 Genève.

Site Internet : <http://cig.geneva-link.ch>

### **Editorial :**

*Lors de sa dernière assemblée du mois de mars 2002, le Centre Islamique de Genève a renouvelé sa décision de fonder un comité pour défendre les droits des musulmans et dénoncer les nombreuses exactions dont ils sont victimes. Par cette modeste publication, notre but est de rappeler les causes pour lesquelles il est nécessaire de se mobiliser et de réclamer justice.*

*Le Comité du Centre Islamique.*



### **DROITS DE L'HOMME**

#### **ALGERIE**

Il est plus que jamais temps de sortir de l'expectative, de dénoncer l'illégitimité de certains gouvernants, l'arbitraire institutionnalisé, l'impunité, la corruption généralisée et l'injustice. Il est du devoir de chacun de réagir individuellement ou dans une association pour défendre les droits de la personne humaine.

#### **Déclaration de Monsieur Ali Yahia Abdenour (LADDH, Mars 2002)**

Ali Yahia Abdenour, président de la Ligue des droits de l'homme en Algérie, déclare dans son rapport que les affrontements comptent depuis avril 2001 plus de 90 exécutions arbitraires, plus de 5000 blessés, 2000 handicapés à vie et des milliers d'arrestations suivies de mauvais traitements, tortures et détentions arbitraires en Kabylie et dans les villes qui ont connu des émeutes. L'avocat Ali Yahia Abdenour s'en prend directement à Bouteflika et aux chefs militaires, ils sont les premiers responsables de la catastrophe nationale. Ali Yahia Abdenour, n'étant pas contre le principe des élections législatives du 30 mai prochain en Algérie, a annoncé: "Comment peut-il être concevable qu'un Chef d'Etat, issue d'un suffrage truqué, appelle à des élections ?"

Le LADDH exprime sa profond émotion, élève une protestation solennelle, et adresse une mise en garde au pouvoir, qui utilise une répression féroce,

devenue une pratique administrative courante, employée de manière systématique à l'encontre de manifestants qui revendiquent le rétablissement de l'Algérien dans ses droits de citoyen, et le peuple dans son droit de seul dépositaire de la souveraineté nationale. Dans l'espoir de voir leurs requêtes aboutir, les familles de disparus tiennent encore une fois à rappeler à l'opinion nationale et internationale que leur combat est celui de tous les Algériens épris de justice et de vérité.

*LADDH 5, Rue Mohamed Lebib - Alger*

*Tél/Fax: 021737045: [laddhlighe@hotmail.com](mailto:laddhlighe@hotmail.com)*



#### **Rapport de Human Rights Watch 2002, Algérie (vue d'ensemble)**

Contrairement à ce qui s'était passé en 2000, Human Rights Watch, Amnesty International et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) n'ont pas été autorisés à travailler sur le terrain en Algérie pendant les dix premiers mois de 2001. Le gouvernement a persisté dans son refus d'accéder aux demandes de missions qu'effectuent depuis longtemps les rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur la torture et sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, ainsi que les groupes de travail sur les disparitions forcées et involontaires.

## DROITS DE L'HOMME

### TUNISIE

*Hamma Hammami, Otage du Dictateur Ben Ali*  
Selon la Ligue des droits de l'homme en Tunisie, Hamma -né en janvier 1952, au nord-ouest de la Tunisie, Professeur de lettres et civilisation arabe, père de 3 filles et marié à Rhadia Nasraoui, avocate militante des droits humains- Hamma est otage pour le seul crime d'être le porte-parole d'un parti d'opposition, et d'exprimer un point de vue différent.

Dans des conditions de violence policière extrême, au sein même du Tribunal de première instance de Tunis, trente secondes seulement ont suffi pour condamner Hamma Hammami et Samir Taamallah à 9 ans et 3 mois d'emprisonnement, Abdeljabar Madouri se voyant en outre infliger, en son absence, 2 années supplémentaires, pour des chefs d'inculpation qui ne demeurent pas très clairs.

Le Comité International de soutien à Hamma Hammami, Samir Taamallah, Abdeljabar Madouri et Ammar Amroussia :

- demande leur libération immédiate et inconditionnelle, étant donné qu'ils sont détenus uniquement en raison de leurs opinions et en l'absence d'un véritable procès;
- dénonce avec force et fermeté les atteintes répétées à l'état de droit que constituent les violations graves du droit fondamental à être entendu et défendu ;
- exige le respect des conventions et textes internationaux ratifiés par la Tunisie en matière de droits de l'homme;
- soutient les appels à la promulgation d'une amnistie générale en Tunisie.

Plusieurs associations et particuliers en Europe, aux Etats-Unis et dans le Maghreb sont signataires de cet appel.



## PALESTINE

### GENOCIDE D'UN PEUPLE A HUIS CLOS

La tuerie de Sabra et Chatila en 1982 a été programmée par un criminel de guerre: le général Ariel Sharon. En 2002, le même scénario de l'horreur se répète en Palestine: emprisonnements, tortures, tueries sans discrimination d'hommes, de femmes et d'enfants par le même bourreau sanguinaire: A. Sharon. La presse internationale, Médecins du monde et les organisations humanitaires sont tenus à l'écart: "Silence, on massacre à huis clos". Georges W. Bush a préféré adopter la politique de l'autruche et soutenir un fasciste qui possède l'arme nucléaire. L'histoire retiendra cette "complicité historique" et le cynisme des deux hommes pour crime contre l'humanité. "La violence islamiste terroriste" est une parade. A l'exemple du génocide du peuple Palestinien, l'humanité tout entière est en réel danger, car le chantage au terrorisme est devenu une arme redoutable entre les mains des dictateurs, des dirigeants sanguinaires, et des fascistes pour mettre à genoux les gouvernants légitimes ou illégitimes, et asservir les populations. Mais les peuples ne se sont pas trompés, ils ont brisé le silence en descendant dans les rues et manifesté leur soutien au peuple palestinien martyr à travers le monde et en particulier en Europe. Le monde entier prend acte de ces crimes de guerre. Personne ne peut alléguer l'ignorance de ces faits. Néanmoins, une question reste posée sur le silence et les "gesticulations stériles" des gouvernants musulmans, comme ceux des pays occidentaux pour intervenir et protéger la Mosquée Al Aqsa, Bethleem, sans oublier les populations de Jenine, Cisjordanie, Gaza, Ramallah, Tulkarem et tous les autres villages.

L'ONU et les ONG doivent mettre en avant le mot d'ordre de commission d'enquête internationale pour la vérité sur les massacres de Sabra et Chatila en 1982 et le génocide prémédité du peuple palestinien en 2002. Sharon, Bush.... sont condamnés à agir dans le sens de l'histoire, ils doivent rendre justice aux Palestiniens pour la constitution d'un Etat de droit.

